

Deux amendes au lieu d'une je ne comprend pas?

Par ribax, le 18/06/2015 à 14:09

Bonjour, je me suis fait arrêté pour un franchissement de ligne continue, l'agent me demande de me garer sur le trottoir, je m'exécute.
donc je reçois la 1er amende et une 2ème amende pour stationnement gênant, or je n'est fait que obéir à l'agent (police minicipal).
la première OK!
la deuxième qui n'a pas lieu!
je n'y comprend rien?
Merci de m'éclairer.